Julien Le Pen

Dans le précédent numéro du « Libertaire », la terrible nouvelle nous étant parvenue trop tard, nous avons annoncé en quelques lignes le décès du militant syndicaliste Julien Le Pen. Nous ne pouvons laisser passer ce numéro sans parler de ce camarade dont la disparition est une perte cruelle pour le mouvement ouvrier.

Le nom de Le Pen est lié à l'histoire du mouvement syndical des trente dernières années. Après avoir débuté aux Jeunesses syndicalistes, nous le retrouverons, en 1917, au Comité de défense syndicaliste. Il nous rappelle les grandes batailles des Comités syndicalistes révolutionnaires en 1920 et 1921, dont il était un ardent animateur. On se souvient des interventions magnifiques qu'il fit au Congrès de Saint-Étienne, qui marqua la constitution de la C.G.T.U., au Congrès de Bourges et, enfin, dans tous les Congrès confédéraux où il ne manquait pas de dénoncer, parfois même avec véhémence, la carence des bonzes confédéraux et des Pouvoirs publics devant les problèmes sociaux. Partout, sur les chantiers, dans les « boîtes », il défendait âprement les conditions d'existence des prolétaires et paya souvent de sa personne. Il fut d'ailleurs arrêté et emprisonné lors de la grève générale au Havre, en 1922.

Toujours à la pointe du combat, il fut secrétaire de la Fédération du Bâtiment en 1923-24. Il se dressait souvent contre l'emprise des partis politiques sur les Syndicats. On peut se souvenir de la position intransigeante qu'il prit lors des discussions sur l'unité syndicale, son expérience ayant su discerner les manoeuvres politiques derrière cette grande

embrassade.
Sous la botte nazie, il
s'écarta des Dumoulin, Froideval et autres syndicalistes que nous connaissons bien et qui déployaient une activité répugnante dans les organismes de Vichy, pour continuer, malgré les difficultés, à défendre les
intérêts des corporants du Bâtiment contre les exigences de l'occupant et des négriers à ses gages.
Sous son impulsion, le
Syndicat des monteurs-électriciens, dont il était le secrétaire, se prononça nettement contre la Charte du renégat Belin. La libération de Paris amena des changements profonds dans la constitution des bureaux syndicaux du
Bâtiment. Les communistes, sous prétexte qu'ils avaient travaillé dans l'illégalité, s'imposèrent
et signifièrent dans les formes à Le Pen que sa place n'était plus à la tête du Syndicat, mais que,
tout de même, ses compétences étaient
indispensables à la bonne marche de l'organisation, ils ne pouvaient l'écarter définitivement de toute fonction syndicale et, ainsi, il conserva le poste de délégué à la Commission exécutive du Bâtiment. Aussi
prit-il une part active dans les discussions qui s'engagèrent avec le patronat de la branche électricité, pour le réajustement des salaires et les nouvelles conditions de travail.
Jusqu'au dernier moment,
malgré les souffrances qui devaient le tenailler sous son apparence assez calme, il poursuivit sa tâche. D'ailleurs, le mal le terrassa alors qu'il se trouvait à la Fédération du Bâtiment et, quelques jours plus tard, il succombait.
Intègre,
désintéressé, d'un dévouement inlassable,
c'est une belle figure du syndicalisme qui vient de disparaître
et que l'on ne pourra oublier.

* * *

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons également la mort du Docteur Elosu, à Bayonne, en 1941, à la suite d'emprisonnements successifs, et celle toute récente, du camarade Maury, à Nîmes.

Le premier était bien connu pour son œuvre néo-malthusienne et libertaire. Le second, qui était encore à Paris il y a une dizaine d'années, appartenait au Syndicat unique du Bâtiment, section des tailleurs de pierre de la rue Charlot.

C'est encore un bon militant qui nous quitte.